



Après trois semaines de paralysie des échanges commerciaux, les activités ont repris, le lundi 1er juillet 2013, dans les principaux marchés frontaliers à l'exception du marché de Belladère/Elias Piña, dans le département du Centre. Les transporteurs de Belladère ont ainsi entamé un mouvement de grève pour contraindre les autorités douanières haïtiennes basées dans ce point frontalier à baisser les taxes prélevées sur les produits, a appris Haiti Press Network dans une dépêche du GARR acheminée à la salle des nouvelles.

Les transporteurs de Belladère dont une minorité représentant des importateurs, ont lancé, le week-end écoulé, des appels à travers des médias locaux pour encourager des entrepreneurs et usagers de la frontière à soutenir leur grève.

En réaction, les acheteurs et vendeurs de la région qui ont l'habitude de réaliser des échanges au niveau de la frontière Belladère/Elias Piña n'ont pas fait le déplacement, le lundi 1er juillet, jour de marché. « Les commerçants et commerçantes haïtiens sont restés chez eux pour apporter leur soutien aux transporteurs », selon ce qu'a fait savoir Techelet Anger, l'animateur du GARR à Belladère. En outre, a-t-il indiqué, de gros containers provenant habituellement de Elias Piña, en République dominicaine avec des marchandises n'ont pas traversé la frontière.

A la frontière du Sud-Est (Anse-à-Pitres/Pedernales), le marché a fonctionné timidement le 1er juillet contrairement à la semaine précédente où les commerçants haïtiens avaient étalé leurs

produits au centre-ville d'Anse-à-Pitres, après que les autorités dominicaines eurent fermé leur portail frontalier, a déclaré Georges Joseph, porte-parole du Réseau Frontalier Jeannot Succès (RFJS).

A l'exception des œufs et des volailles, les camions dominicains de Pedernales ont livré, comme à l'accoutumée, leurs marchandises à la frontière d'Anse-à-Pitres.

Au portail frontalier de Jimani/Malpasse (Ouest), les activités ont repris aussi le 1er juillet. Le flux d'usagers de ce point frontalier important a toutefois diminué, selon Marie Michelle Polynice, représentante de Justice et Paix, à Fonds-Parisien.

Dans l'aire frontalière de Ouanaminthe/Dajabon, les échanges commerciaux ont bien repris et les usagers se bousculaient pour échanger des produits, a constaté l'organisme Solidarite fwontalye, basé à Ouanaminthe.

Les poids lourds en provenance de Dajabon ont traversé comme à l'ordinaire la frontière de Ouanaminthe, selon la même source. Toutefois, elle souligne que les volailles et les œufs dominicains sont vendus clandestinement à ce point frontalier.

Rappelons que les échanges commerciaux à la frontière ont souffert d'un certain ralentissement voire de paralysie suite à l'annonce de la découverte en République Dominicaine de cas de grippe A(H1N1) et la réactivation de l'embargo du côté d'Haïti des mesures d'interdiction d'importation de produits avicoles en provenance de ce pays.